

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE à la déclaration d'utilité publique du projet de réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de la Jarne

De : Cédric GAUTIER <cedric.gautier.05@eigsi.fr>

Date : 04/03/2024 17:03

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

En tant que propriétaire sur la commune de la Jarne, et plus globalement en tant que contribuable, je suis complètement opposé à ce projet, pour (entre autres) les raisons suivantes :

- hygiène et environnement : plusieurs centaines de personnes faisant leurs besoins plusieurs semaines durant, chaque année sur le meme site en tete de bassin versant vers les marais de la Jarne-Aytre, cela va provoquer indubitablement des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique, les marais et plus en aval, la plage d'Aytré.

- Les infrastructures communales (terrain de sport, City-stade, jeux...) ne pourront pas absorber une augmentation de population si importante plusieurs semaines par an.

- Il y a un risque de perte de valeur foncière pour les habitats voisins.

- Est-ce aux habitants de l'Agglo de La Rochelle de payer des structures de vacances plus d'un million d'euros pour permettre a des gens sans aucun rapport avec notre collectivité de venir y passer, à tour de rôle, quelques semaines quasi gratuitement ?

Je vous prie d'agréer mes sentiments les plus respectueux.

Cordialement,

Mr GAUTIER Cédric

--